

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES	1842
Date dépôt / modification	04/10/2021
Date validation	14/12/2021

### BACHELIER EN ACTIVITÉ PHYSIQUE INCLUSIVE ET PRÉVENTION SANTÉ

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10. Sciences psychologiques et de l'éducation
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

#### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Le bachelier en activité physique inclusive et prévention santé organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du Cadre européen des certifications.

Il répond aux besoins des services publics et associatifs œuvrant à l'amélioration de la santé physique et mentale des citoyens en même temps qu'à l'inclusion sociale et l'intégration des différents publics.

Le bachelier en activité physique inclusive et prévention santé est un professionnel de l'organisation et de l'accompagnement d'activités physiques à destination de tous les publics, et plus spécifiquement des publics identifiés par des publics fragilisés ou à besoins spécifiques.

Il s'applique à créer les conditions nécessaires en vue de concevoir, planifier, organiser, animer et évaluer des activités physiques inclusives et visant la prévention en matière de santé dans différents contextes professionnels.

Impliqué dans les activités physiques inclusives et en prévention santé à destination de tous les publics, il travaille seul, intégré à une équipe multidisciplinaire, ou en partenariat avec d'autres professionnels travaillant dans le milieu.

Capable de mobiliser des savoirs issus de différentes sciences humaines et sociales, ses compétences techniques et méthodologiques sont orientées vers les activités physiques et sportives, la prévention de la santé et l'intervention.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

### **1. Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession**

- » Utiliser avec pertinence les langages et les codes du secteur professionnel et secteurs associés (biomédical-social-éducatifs,...)
- » Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal
- » Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations professionnelles
- » Utiliser les outils et les nouvelles technologies de la communication adaptées aux contextes rencontrés

### **2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité sociétale**

- » Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- » Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- » S'inscrire dans le cadre socioéconomique, juridique, éthique et réglementaire des projets et structures concernées par l'activité physique inclusive et prévention santé
- » Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté soucieuses du développement durable et responsable

### **3. Développer une expertise dans les concepts scientifiques afin d'adapter son contenu aux déterminants de préventions santé par l'activité physique**

- » Mobiliser des concepts scientifiques, des connaissances, des démarches et des méthodes dans chacun des champs disciplinaires (santé physique, mentale et sociale...)
- » Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- » Établir les liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie
- » Développer un sens critique vis-à-vis de son intervention

**4. Concevoir, planifier, organiser, animer, évaluer des activités physiques inclusives et visant la prévention en matière de santé dans différents contextes professionnels**

- » Exploiter ses connaissances en neurosciences du mouvement et leurs applications en termes de santé mentale, physique et sociale afin d'adopter une stratégie, prospective orientée vers les publics à dimensions spécifiques
- » Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité physique ou sportive individuelle et/ou collective
- » Faire découvrir et diversifier l'activité sportive en privilégiant l'approche inclusive, permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce aux activités physiques
- » Focaliser son action sur la pratique globale visant le développement des habiletés motrices générales préparatoires à la pratique spécifique d'un groupe/d'une famille de disciplines (voire d'une discipline sans verser dans la spécialisation)
- » Réaliser une planification annuelle d'activités physiques et sportives individuelles et collectives et en mesurer les résultats individuels et collectifs

**5. Créer les conditions et motiver à l'apprentissage en mettant en place un environnement propre à stimuler le développement personnel et la prise en charge des personnes dans le respect de leurs spécificités, animer ou initier la pratique des activités physiques et sportives**

- » Dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions, et être à l'écoute des personnes et ouvrir avec elles le champ des possibles
- » Animer la pratique sportive, continuer le développement des habiletés motrices générales, développer progressivement des habiletés motrices spécifiques aux API-PS
- » Fidéliser à une activité physique ou sportive dans l'optique d'une pratique structurée et/ou récréative, libre ou organisée poursuivie tout au long de la vie

**6. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec des acteurs issus des milieux en lien avec des projets en API-PS**

- » Identifier l'impact d'une déficience et des maladies de société sur la pratique des activités physiques et mettre en évidence les principaux points d'attention pour la prise en charge optimale d'une personne ou d'une population dans une perspective de prévention santé et d'émancipation
- » Proposer et/ou mettre en œuvre une stratégie de développement d'activités physiques, inclusives, et de prévention santé réalisables et opérationnalisables
- » Coordonner la mise en œuvre d'un projet, en assurer la communication interne et externe, manager les différentes parties prenantes